



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs,

Les décisions ministérielles au niveau budgétaire et leurs déclinaisons sur notre département créent une situation extrêmement préoccupante à cette rentrée. Celle-ci se caractérise par une nette dégradation des conditions de fonctionnement des écoles et par une régression des droits des personnels :

- Pour la première fois depuis 2005, le taux d'encadrement P/E (nombre d'enseignants devant 100 élèves) est en recul dans notre département. Cela constitue une tendance alarmante pour les écoles du Val d'Oise qui vont fonctionner globalement avec des effectifs plus importants et avec des moyens d'enseignement et d'accompagnement réduits...

- Pour la première fois depuis plusieurs années, les moyens de l'aide spécialisée (RASED) sont réduits notablement : 43 postes sont supprimés sur les 293 de 2008 auxquels il faut ajouter le gel de 6 autres postes G.

- La scolarisation des moins de trois ans est en chute libre : le taux de scolarisation dans le val d'Oise passe de 25,4% en 2001 à 8,5% en 2009. Si on applique à cette rentrée le même taux de scolarisation qu'en 2001 dans le Val d'Oise, il faudrait scolariser 3200 élèves de plus de cette tranche d'âge.

- Le nombre de professeurs stagiaires recrutés au sein du département diminue de manière importante. De même pour la première fois depuis plusieurs années, le recours aux listes complémentaires pour « ajuster le nombre d'enseignants en fonction des besoins » est quasiment impossible rendant difficile la régularisation de situations les plus urgentes.

- Pour la première fois depuis plusieurs années dans notre département des demandes de disponibilités n'ont pas été accordées, les possibilités d'exercer à temps partiels sont réduites et les évolutions annoncées pour la rentrée 2010 sont encore plus régressives. Les droits sociaux des enseignants n'ont pas à être sacrifiés

Cette liste non exhaustive de nouvelles régressions à cette rentrée accentue les difficultés des écoles et développe une tendance alarmante pour un département marqué par de fortes disparités comme le Val d'Oise.

De plus, notre nouveau ministre confirme la décision de X.Darcos de supprimer 16.000 postes dans l'Education à la rentrée 2010. Ces suppressions concernent essentiellement les postes de stagiaires. Comment comprendre que la formation professionnelle des enseignants, levier important dans la lutte contre l'échec scolaire, soit remise en cause et que la formation en alternance risque d'être réduite à un simple compagnonnage au moment où le métier d'enseignant requiert une plus grande professionnalité pour favoriser la réussite de tous les élèves ?

Avec la suppression de postes de stagiaires c'est aussi la possibilité pour les enseignants des écoles de partir en stage de formation continue qui est supprimée et les décharges de direction assurées par les stages « filés » qui sont remises en cause.

Les conséquences de ces mesures sont lourdes pour les élèves et les enseignants : elles provoqueraient un appauvrissement sans précédent de la qualité de la formation. Elles dégraderaient les conditions d'exercice : non-remplacement des collègues absents, refus de temps partiels, impossibilité de quitter le département, gestion à flux tendu de la carte scolaire.....

Cette saignée dans les moyens remet en cause tout le travail des équipes enseignantes et expose dangereusement l'avenir des élèves et notamment les plus fragiles d'entre eux. C'est inadmissible !